



Secteur Travail : 01 44 38 39 56
syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Secteur Solidarité : 01 40 56 44 54
syndicat-cfdt-adm-centrale@sante.gouv.fr

COMPTE-RENDU CAP ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES SOCIALES DU 24 OCTOBRE 2008

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Point 1 – Approbation du règlement intérieur de la CAP

Le règlement intérieur a été approuvé, après modification de deux articles proposée par toutes les organisations. Une modification demandée par la CGT (rétablissement de la parité en l'absence de certains élus du personnel), n'a pas été acceptée par l'administration. La CFDT s'est abstenue

Point 2 – Désignation d'experts auprès des CTP et de représentants à la commission de réforme

Ont été désignés comme experts auprès des CTP Robert GUTIERREZ et Françoise BRUNET et comme représentants à la commission de réforme Murielle CLEMENTE et Paulo PINTO;

Point 3 – Titularisation dans le corps des attachés, de quatre travailleurs handicapés recrutés sur contrat

La CAP a donné un avis favorable à l'unanimité à la titularisation de Mme Bénédicte PINOT et de M. Éric THIBAUT

La titularisation de deux élèves des IRA , pour lesquels le jury avait donné un avis défavorable n'a pas été acceptée par la CAP, les organisations syndicales se sont abstenues

Point 4 – Examen de demandes de détachement dans le grade d'attaché

Les demandes de détachement des agents suivants ont reçu un avis favorable :

- Caroline FEODIT *
- Marie-Caroline TESSIER

Point 5 – Demandes d'intégration dans le corps des attachés

Les demandes émanaient de 11 agents venant d'autres administrations et de 14 agents de France Telecom.

Les demandes ont toutes reçu un avis favorable et concernent les personnes suivantes :

- Thomas ALAZARD
- Sylvie BASTARD
- Benoît CHASSIGNE
- Jérôme ELISSABIDE
- Pierre FILOCHE
- Delphine LEFEVRE
- Nathalie MARTIN NDIAYE
- Nathalie PIOT
- Martine SALGON
- Samira TOUITI
- Jacky HAZIZA
- Dominique HERVIEUX
- Jacqueline MAESTRACCI
- Jean-Michel BLANCHON
- Josiane BRET
- Michel CHENEVOIS
- Jocelyne DHAREVILLE
- Nadine GIRARD
- Véronique GUILLON
- Agnès ISLASSE
- Serge LE FLOCH
- Céline NOAILLE
- Pascal VANHAELEN
- Bernard VIAL

Point 6 – Recours contre une notation 2005

Un recours en révision de notation était soumis à l'avis de la CAP. L'administration a reconnu l'incompétence (juridique) du notateur qui n'était pas en poste l'année considérée. Une nouvelle fiche de notation va donc être établie par le responsable hiérarchique compétent.

Point 7 – Points divers

L'ensemble des organisations syndicales avait demandé des informations sur l'évolution des primes des attachés. Elles ont souhaité la constitution d'un groupe de travail pour examiner l'évolution comparative avec les autres corps de catégorie A

L'administration a refusé catégoriquement, au motif que ce sujet n'est pas de la compétence de la CAP. Les organisations syndicales prévoient de relancer l'administration sur ce thème.

L'organisation d'un concours d'accès direct des secrétaires administratifs dans le corps d'attaché pourrait être étudiée en 2009.

Les OS ont demandé communication de la part des attachés dans les postes d'encadrement d'administration centrale.

L'application du nouveau statut de Conseiller d'administration est conditionnée par la publication de deux arrêtés fixant le nombre et la liste des postes (59 en administration centrale et 20 en services déconcentrés). La publication devrait avoir lieu au début 2009.

La CFDT s'est étonnée du faible nombre de demandes de mutation d'attaché principal (une seule demande). Elle s'interroge sur la diffusion des postes vacants auprès des agents concernés et sur l'adéquation des dates des CAP d'inspecteur du travail, d'attaché et de contractuel.

ASSEMBLÉE RESTREINTE

Point 8 – Demande de mutation d'un attaché principal

La demande de mutation de Monsieur Paul Henri JUTANT a reçu un avis favorable. Il quitte donc la DDTEFP des Charente-Maritime pour rejoindre la DDTEFP du Loir-et-Cher.

Point 9 – Examen de demandes de détachement dans le grade d'attaché principal

3 demandes de détachement étaient proposées à l'avis de la CAP. Elles ont toutes reçu un avis favorable.

Elles concernent :

- Cyril ALQUIER (Éducation Nationale)
- Jocelyne MONGELLAZ (Ministère de l'Intérieur)
- Laurent WISLER (Meeddat)

La date la prochaine CAP n'est pas encore fixée mais celle-ci devrait avoir lieu en décembre 2008 ou janvier 2009. Elle devrait concerner notamment la liste d'aptitude de Secrétaire administratif dans le corps des Attachés d'administration des affaires sociales.

oooOooo

Vos élu(e)s CFDT sont :

Attachés

- Frédérique HENRION – titulaire – 05 56 99 96 29 –
frederique.henrion@travail.gouv.fr
- Murielle CLEMENTE – suppléante – 01.40.56.43.32 -
murielle.clemente@sante.gouv.fr

Attachés principaux

- Françoise BRUNET – titulaire – 02 40 99 36 20 –
francoise.brunet@sante.gouv.fr
- Christophe ASTOIN – suppléant – 04 91 15 13 11 –
christophe.astoin@travail.gouv.fr

Pour toute aide ou conseil n'hésitez pas à les contacter ou à appeler les permanences SACAS (secteur solidarité) ou SYNTEF (secteur emploi).